

Budget Primitif 2017

Mairie de Parigny-les-Vaux

Fonctionnement

DEPENSES 831 664.15 €

Charges à caractère général	BP2017 315 855.64 €
Energies : charges courantes de fonctionnement	
Cantine scolaire : maintien du prestataire : E.S.A.T de Veaugues (18)	
Entretien bâtiments : des travaux de réfection et de mise au norme restent à réaliser,	
L'entretien des bords de routes, chemins et haies est confirmé avec un prestataire privé (Ent. CHEVRIER)	
Un nouveau contrat d'assurance a été signé	

Des travaux d'entretien forestiers et de renouvellement sont prévus

FONDS NATIONAUX DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES (FNGIR).	BP2017 105 523.00 €
participation au financement des fonds de péréquation qui doivent redistribués aux communes les moins "riches" par diverses dotations , FPIC notamment	

Versement à la section d'investissement	BP2017 30 000.00 €
--	-------------------------------

Dotations aux amortissements	BP2017 5 873.51 €
-------------------------------------	------------------------------

Charges de personnel	BP2017 262 380.00 €
L'effectif titulaire actuel se compose de :	
1 secrétaire à temps plein (T.P.)	
2 agent techniques pour l'entretien des espaces verts, travaux de bâtiment et entretien extérieur (T.P.)	
1 agent pour l'entretien des locaux municipaux, la garderie , la cantine et l'animation des temps d'activité périscolaire (T.P.), 1 agent est en congé longue maladie(*)	
1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps partiel	
L'effectif non titulaire actuel se compose de :	
1 aide administratif en contrat aidé (30 h)	
1 aide en contrat d'avenir pour l'entretien des locaux municipaux, la garderie , la cantine et l'animation des temps d'activité périscolaire (30 h)	
1 agent pour le remplacement contractuel pour remplacement longue maladie (*)	
1 renfort pour les travaux d'été pour une période de 4 mois	

1

Autres charges de gestion courante	BP2017 58 885.00 €
Ce poste regroupe : le financement des services incendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations. Aucune évolution notable n'est prévue	

Charges financières	BP2017 17 777.00 €
Ce poste regroupe : les intérêts d'emprunt et dettes	

Autres charges diverses	BP2017 35 370.00 €
Ce poste regroupe notamment : le remboursement à la CCBN pour 30.000 €, au titre du pacte de sortie conclu avec la Communauté de communes Loire, Bertranges et Nièvre (60,000€ en 2 fois) et le reversement à l'agence de l'eau de la redevance pour pollution domestique 2016 pour 3.000 €	

RECETTES	831 664.15 €
-----------------	---------------------

Excédent antérieur reporté	BP2017 113 746.15 €
-----------------------------------	------------------------

Remboursement sur rémunération de personnel	BP2017 40 000.00 €
Participation Etat pour les emplois aidés + subvention CAF pour le financement des animateurs TAP + remboursement de l'assurance sur personnel titulaire absent	

Produits des services, locations et ventes	BP2017 46 623.00 €
Concessions de cimetière, coupe de bois, recettes de cantine et garderie...	

Impôts et taxes	BP2017 391 076.00 €
Taxes d'habitation et foncière (part communale uniquement), dotation de solidarité communautaire, Fonds de péréquation intercom, taxe sur pylones électriques, droits de mutation...	

Dotations et participations	BP2017 228 614.00 €
Diverses dotations état + compensations état	

Autres recettes	BP2017 11 605.00 €
------------------------	-----------------------